

DELIBERATION N° 2024-012

**OBJET : Budget : Budget primitif 2024 –
Tableau des effectifs**

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le 25/03/2024

ID : 063-444897300-20240319-DEL2024012-DE



Le **19 mars 2024 à 17h**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de l'Office de Tourisme au Mont-Dore, sous la Présidence de M. Jean-François CASSIER, Président.

Date de la convocation : **27 février 2024**

Nombre de conseillers : En exercice : **20** – Présents : **11** – Pouvoirs : **0** - Votants : **11**

Présents : Jean-François CASSIER, Président, Alphonse BELLONTE, Stéphane CREGUT, Sébastien DUBOURG, Bertrand GOIMARD, François GORY, Sébastien GOUTTEBEL, Jocelyne MANSANA, Amélie PANCRACIO, Jacques PERRON, Henri VALETTE.

Excusés : Joffrey CHALAPHY, François CONSTANTIN, Jean-Michel FALGOUX, Lionel GAY, Marylise GOIGOUX, Marine - Alice POIZOT, Amandine RANC, Patrick SEBY, Pierre SIMON.

Secrétaire de séance : Luc STELLY, Directeur.

M. Le Président rappelle à l'assemblée délibérante, qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer le tableau des effectifs nécessaires au fonctionnement de la régie.

Il propose d'adopter le tableau des effectifs au 19/03/2024 :

Emploi	Effectif budgétaire	effectif pourvu	catégorie (1)	échelon	Horaire mensuel	Type de contrat	Temps Complets	Temps Non Compl.
Directeur	1	1	C	3.3	151,67	CDI	1	
Responsable pôle accueil qualité prestataires Sancy Ouest	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable pôle accueil qualité prestataires Sancy Sud	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable marketing/administratif - Assistante Direction	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable RH	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable pôle communication	1	1	C	3.1	151,67	CDI	1	
Responsable événementiels	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Gestionnaire coordinatrice base de données	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Chargé(e) des réseaux sociaux et reporter numérique du territoire	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Chargé(e) de communication digitale	3	3	AM	2.3	151,67	CDI	3	
Chargé(e) de communication - éditions	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Attaché(e) de presse	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Comptable	1	1	AM	2.3	151,67	CDI	1	
Chargé(e) de projet digital	1	1	AM	2,3	151,67	CDI	1	
Chargé(e) de mission Labels	1	1	AM	2,3	151,67	CDI	1	
Assistant(e) technique	2	1	AM	2.1	151,67	CDI	2	
Préparateur logistique	1	1	AM	2.1	151,67	CDI	1	
Agent d'accueil - conseiller touristique	18	16	AM	2.1	151,67	CDI	18	
Agent d'accueil - conseiller touristique	1	0	AM	2.1	67,17	CDI		1
Personnel non permanent								
Contrat pro ou d'apprentissage	3	3	E			CDD		3
TOTAL	42	38					38	4
Pour mémoire effectif au 31/12/2023	43	38					39	4

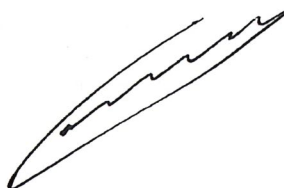

(1) C=cadre E=Employé AM=agent de maîtrise

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
- **ADOpte** le tableau des effectifs au 19 mars 2024
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget primitif 2024

Pour : 11 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix

Fait et délibéré, les jour, mois et an sus dit,
Le Président, Jean-François CASSIER

Le Secrétaire de séance, Luc STELLY



Date de mise en ligne sur le site Internet pro.sancy.com : le 25/03/2024

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont- Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication